



PROGRAMME RÉCAPITULATIF

**« E-LEARNING : LE
NOUVEL E-BARREAU
UNE APPLICATION
MULTI-SUPPORTS**



E-learning : Le nouvel e-Barreau une application multi-supports sécurisée.

PROGRAMME RÉCAPITULATIF

Période de réalisation de la session

Session ouverte du 16 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Durée totale estimée

3 heures (travaux compris) /parcours

Prix :

Pour les avocats libéraux : aucune avance de frais sous condition de communication de votre attestation URSSAF de l'année en cours (téléchargeable à partir de votre [compte en ligne](#)) et de votre date de naissance pour transmission au FIF PL (125 euros sont susceptibles d'être prélevés de votre budget annuel FIF PL de 750 euros, dans la limite des fonds disponibles)

Autres publics : 125 €

Prérequis

Le parcours s'adresse aussi bien aux jeunes avocats qu'à des avocats plus expérimentés.

Niveau

- Actualisation : tout public et vie professionnelle
- Niveau 1 : acquisition des fondamentaux

Séquences d'apprentissage

L'objectif de la formation est de permettre au praticien de maîtriser les différentes fonctionnalités du nouvel e-Barreau.

Il sera notamment question de vidéos, de tutoriels et de questions-réponses sur les nouvelles fonctionnalités devant le tribunal judiciaire et devant la cour d'appel, ainsi que du fonctionnement de la messagerie et de l'application e-Barreau mobile....

Ce sera également l'occasion d'examiner vos connaissances, voire de les renforcer ou encore de découvrir ce nouvel outil.

A l'issue de cette formation, vous pourrez faire des placements au fond, des inscriptions en référé ou encore vous constituer...

Chacun des 11 parcours a été conçu par des avocats et comprend des cours théoriques illustrés.

Des fiches pratiques, des modèles, des images interactives et des guides pour aller plus loin et mettre immédiatement en pratique vos connaissances.

Des QCM et des cas pratiques pour valider vos acquis.

Auteurs scientifiques

Qui sont les intervenants ?

Le Conseil national des barreaux et les membres de son groupe de travail sur le nouvel e-Barreau ont conçu et réalisé cette formation en e-learning.

Philippe BARON, avocat au barreau de Tours, président de la commission Numérique du Conseil national des barreaux,

Jeanne BAECHLIN, avocate au barreau de Paris,

Jean BROUIN, avocat au barreau d'Angers,

Olivier COUSIN, avocat au barreau d'Epinal,

Hadrien CHOUAMIER, avocat au barreau de Saint-Malo-Dinan,

Evelyne HANAU, avocate au barreau au Barreau du Val d'Oise et Ancienne Bâtonnière,

Sandy MOCKEL, avocate au barreau de Paris,

Spécialisation concernée

Le nouvel e-Barreau n'aura plus de secret pour vous !

Vous pourrez bénéficier du chat pour poser vos questions, cette formation sur une plateforme collaborative 360Learning sera l'occasion d'échanger vos pratiques entre avocats.

Chaque étape de votre parcours regroupe plusieurs modules en e-learning que vous pourrez suivre depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.

Ces modules sont composés de vidéos, de tutoriels de saisie, de fiches de cours et de QCM qui nous permettra de vous aider et de vous accompagner dans cette nouvelle évolution.

Modalités d'assistance pédagogique

Ce parcours dédié aux avocats et personnel juridiques est composé de 11 séquences :

11 modules :

Module 1 : Présentation du nouvel e-Barreau

Module 2 : Présentation du tableau de bord et de la clé

Module 3 : Outils de communication du nouvel e-Barreau

Module 4 : Les fonctionnalités du nouvel e-Barreau : la présentation des dossiers

Module 5 : Les fonctionnalités du nouvel e-Barreau devant le tribunal judiciaire

Module 6 : Les fonctionnalités du nouvel e-Barreau devant la cour d'appel

Module 7 : Les fonctionnalités du nouvel e-Barreau : L'agenda et les dates clés

Module 8 : Les fonctionnalités du nouvel e-Barreau : La messagerie civile et entre avocats

Module 9 : Fonctionnalités de la messagerie pénale

Module 10 : Votre espace personnel

Module 11 : Présentation de l'application mobile

Coordonnées de la personne chargée des relations avec les apprenants

Accès personnes en situation de handicap :

Contactez la référente handicap :

referent.handicap@efb.fr / 01.80.22.01.53

Modalités de sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation par l'école.